



## COMMUNE DE MONT-SUR-ROLLE

La Municipalité met au concours le poste de

### **Architecte / Ingénieur communal police des constructions, travaux, urbanisme à 100 %**

#### Responsabilités principales

- Assurer la gestion complète des dossiers de construction, de l'analyse des projets à la délivrance des permis de construire, d'habiter et d'utiliser.
- Assurer le suivi des travaux et de l'entretien des routes, des bâtiments communaux, des canalisations et de l'éclairage public
- Conseiller et accompagner les propriétaires, mandataires, architectes et professionnels dans leurs démarches et dans l'application des procédures communales.
- Garantir la conformité légale, réglementaire et technique des projets soumis à la Municipalité et veiller au respect des normes en vigueur.
- Piloter les appels d'offres et les enquêtes publiques.
- Effectuer les contrôles de conformité sur le terrain, participer aux visites de salubrité et assurer le suivi des chantiers jusqu'à leur achèvement.
- Participer activement à l'évolution et à l'optimisation des processus du service afin de répondre aux enjeux croissants liés au développement du territoire.
- Contribuer, par votre expertise et votre sens du service public, au développement harmonieux de la commune et à la valorisation de son patrimoine bâti.

#### Votre profil

- Votre capacité d'analyse vous permet d'apprécier des situations parfois complexes et de prendre des décisions fondées.
- Organisé et méthodique, vous gérez efficacement plusieurs dossiers et priorités en parallèle.
- Vous bénéficiez d'une expérience confirmée en Suisse dans la gestion de dossiers de construction au sein d'un bureau d'architecte ou d'ingénieur.
- Une expérience de terrain, dans la gestion de chantiers.
- Une formation dans le domaine de l'architecture, de l'ingénierie ou jugée équivalente.
- Les procédures de police des constructions, ainsi que le cadre légal vaudois vous sont familiers.
- Vous évoluez avec aisance dans un environnement régi par des normes techniques et réglementaires exigeantes.
- Autonomie, rigueur et esprit d'initiative vous permettent de faire avancer les projets avec professionnalisme et discernement.
- Vous savez prioriser efficacement vos tâches avec rigueur et sens des responsabilités.

La diversité des dossiers traités, allant de projets privés à des réalisations communales d'envergure, vous offrira un quotidien varié ainsi que l'opportunité de contribuer concrètement à l'aménagement et à la qualité de vie de votre territoire.

Intéressé(e) ? Envoyez-nous votre dossier ou contactez-nous pour plus d'informations.

Entrée en fonction : à convenir

Renseignements : Chantal Maurer, Syndique, 077 422 35 71

Les dossiers de candidatures, accompagnés d'une lettre de motivation manuscrite, des documents usuels et prétentions de salaire, sont à adresser à la Municipalité jusqu'au dimanche 16 août 2026.

Commune de Mont-sur-Rolle, route du Château 1, case postale 9,  
1185 Mont-sur-Rolle – [greffe@mont-sur-rolle.ch](mailto:greffe@mont-sur-rolle.ch)